



# 6

## Je pars en vacances à l'étranger



### Je pars en Europe



#### QUELLES SONT LES DÉMARCHES À ACCOMPLIR AVANT MON DÉPART ?

- Se procurer la Carte européenne d'assurance maladie auprès de son organisme conventionné, en faisant la demande au moins 3 semaines avant le départ
- En cas de soins programmés (planifiés et nécessitant le recours à des équipements spécialisés), solliciter l'accord préalable du Médecin conseil de son agence de Sécurité sociale, avec à l'appui un certificat médical du praticien

#### QUELLES SONT LES DÉMARCHES À ACCOMPLIR À MON RETOUR ?

- En cas d'avance de frais, que ce soit pour des soins imprévus ou pour des soins programmés, envoyer le formulaire « soins reçus à l'étranger » à son organisme conventionné, avec les factures et justificatifs
- L'organisme conventionné examinera les conditions de remboursement.



### Je pars hors d'Europe



#### QUELLES SONT LES DÉMARCHES À ACCOMPLIR AVANT MON DÉPART ?

- Se renseigner auprès de son agence de Sécurité sociale pour les indépendants, afin de connaître les modalités de remboursement des soins dans le pays de destination.
- Pour des soins programmés, la prise en charge est exceptionnelle, et limitée à certaines situations. Solliciter l'accord préalable du Médecin conseil de son agence de Sécurité sociale, avec à l'appui un certificat médical du praticien.

#### QUELLES SONT LES DÉMARCHES À ACCOMPLIR À MON RETOUR ?

- Transmettre les factures et les justificatifs de paiement à l'organisme conventionné, qui pourra rembourser les soins dans certaines conditions.

#### **+** À NOTER

Pour des soins programmés à l'étranger, même en cas d'accord du Médecin conseil de la Sécurité sociale pour les indépendants, l'assuré devra avancer les frais. Vous pouvez consulter la liste des Organismes conventionnés sur le site [www.secu-independants.fr/oc](http://www.secu-independants.fr/oc). Les numéros courts (3648 et 3698) ne sont pas accessibles depuis l'étranger. Pour nous contacter depuis l'étranger, composez le +33 809 40 36 48